Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 18 (1882)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL — 15 SEPTEMBRE 1882

XVIIIe Année. — N° 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Rapport sur la marche de l'*Educateur* (suite et fin). — Nécrologie. — L'orphelinat Borel. — Un peu de poésie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Rapport sur la marche de l'EDUCATEUR

(Suite et fin.)

La littérature a de tout temps trouvé parmi nous des amis, des enthousiastes et mieux que cela, de spirituels représentants auxquels ne suffisent pas les dictées, les analyses et les exercices de grammaire et de langue.

C'est dans le dessein de démontrer l'utilité et l'importance des études littéraires pour nos instituteurs comme pour tout homme qui se pique d'instruction, que j'ai publié quelques réflexions auxquelles j'avais donné pour épigraphe ces paroles de Mirabeau : « La grammaire ne donne pas le style. »

De plus, pour faire ressortir, d'un côté, les richesses de la littérature française contemporaine et, détourner, de l'autre, la jeunesse studieuse ou les débutants de l'enseignement, d'admirations mal-

saines et dégradantes pour l'art comme pour la pensée, j'ai cité les plus grands écrivains, avec une caractéristique d'Edmond Scherer, en complétant et rectifiant la liste de ce critique profond, mais pas toujours équitable.

Parmi les sujets traités par l'*Educateur*, figurent une apologie du genre de la chanson, par M. Louis Munier, de Genève, article qui nous a valu une défense du sonnet par notre bien-aimé poète vaudois et émérite instituteur, Oyez-Delafontaine; de M. Munier encore, une curieuse leçon de lecture expressive. Un autre instituteur vaudois, M. Lugrin, nous favorisait d'une étude sur Alfred de Musset et d'un hommage rendu à Paul Albert, connu par ses beaux livres sur la littérature française. Les expressions étranges, tourmentées de quelques écrivains actuels, étaient signalées par M. Knapp, du Locle, et une utile controverse s'engageait sur les barbarismes et les fautes vraies ou prétendues de français, entre MM. Miéville de Berne, Perret de Neuchâtel, Bonnard de Vaud, et Clerc-Leuba, directeur des écoles municipales de la Chaux-de-Fonds. La mort de Plœtz, célèbre auteur d'ouvrages scolaires, donnait naissance à un autre échange d'idées et d'appréciations auquel prenaient part une dame de Gotha et M. Frédéric Schwiedland, de Neuchâtel, établi comme professeur à Pesth.

J'allais quitter le domaine de la langue et de la littérature sans accorder un souvenir aux auteurs de deux poésies du crû, à M. John Clerc, de Neuchâtel, pour son invocation à *Winkelried*, et à M. Banderet, de Porrentruy, pour son hymne au *Drapeau fédéral*.

Je n'ai rien dit encore d'une des branches les plus touffues de l'*Educateur*, les *Actualités scolaires;* c'est le nom collectif sous lequel se rangent une foule de choses qui ne rentrent pas directement dans la pédagogie et la didactique, mais qui touchent à toutes les questions du jour.

Dans ce domaine, l'un de nos collaborateurs les plus actifs, c'est M. Gobat, de Corgémont, qui nous a envoyé, outre plusieurs comptes-rendus de synodes et réunions scolaires, une charge à fond contre la réélection périodique des instituteurs, un plaidoyer en faveur des écoles de perfectionnement et un article relatif à la gymnastique pour le sexe féminin.

A M. Colomb, d'Aigle, nous devons un travail sur l'orthographe et la composition, où ce vétéran de l'enseignement et ancien président de la Société pédagogique vaudoise, se prononce avec décision contre la suppression des dictées; à M. Quayzin, déjà cité,

un aperçu sur l'écriture et des souvenirs d'école où il trace un tableau peu flatté de l'instruction publique dans son canton d'origine, qui est cependant loin d'occuper un rang inférieur dans l'échelle des examens de recrues.

Dans un article qui a fait le tour des journaux politiques, M. Jean Keller, maître de langue allemande aux écoles municipales de Neuchâtel, a démontré les avantages de la substitution des caractères latins aux gothiques dans l'écriture allemande.

M. Jules Paroz, qui dirige avec succès l'école normale libre de Peseux et qui s'est acquis une notoriété par son *Histoire de la pédagogie* et divers écrits didactiques, nous a fait part de ses vues sur la manière dont devraient être organisées les courses scolaires pour être profitables.

De Francfort sur le Mein, un ancien instituteur primaire du canton de Fribourg, très versé dans la pédagogie allemande, nous a révélé les déformations que certains docteurs d'outre-Rhin font subir à la langue française; ce qui ne les empêche pas de soutenir avec aplomb qu'ils savent mieux notre langue que nous-mêmes. Qu'ils en sachent mieux les règles, c'est fort possible; mais de la connaissance des règles à celle de la langue et de la littérature, il y a loin. Félicitons M. Ducotterd de son courage à signaler à l'Allemagne ces orthopédistes du français, et l'honorable M. Stoy, cet éminent interprète de la pédagogie d'Herbart, de la largeur d'esprit avec laquelle il a ouvert ses colonnes au réquisitoire de notre vaillant compatriote.

La question assez importante de savoir si la Confédération subventionnerait une seule exposition permanente ou les trois expositions de Zurich, Berne et St-Gall, ou une seule exposition ambulante et périodique, a été examinée par votre rédacteur en chef à la requête du Conseil fédéral; d'accord avec la majorité de la commission du *Schweizerischer Lehrerverein*, il s'était prononcé pour une exposition permanente et unique à Zurich, la patrie de Pestalozzi, dans le rapport qui lui avait été demandé par le département de l'Intérieur. Ce rapport n'a paru dans l'*Educateur* qu'après la décision des Chambres qui, ainsi que vous le savez, donnèrent gain de cause aux expositions multiples.

Une autre question bien autrement importante que celle de l'Exposition, celle de la loi fédérale relative à l'article 27, n'a été qu'effleurée par votre organe. Il fallait laisser au corps enseignant de la Suisse romande le temps de se reconnaître et de se former une opinion. Les avis sont partagés à ce sujet, mais on

a pu à diverses reprises s'apercevoir que nous étions opposés à une centralisation excessive et à la création d'un mandarinat scolaire. En ce qui me concerne, je ne voudrais pas aller plus loin que les Etats-Unis dont l'administration scolaire me semble allier les principes de liberté et la loi du progrès. Rappelez-vous le congrès scolaire de Lausanne en 1868, où je fus accueilli par un silence glacial quand je parlai au banquet d'une intervention de la Confédération dans l'enseignement, par voie purement persuasive et d'encouragement. *Tempi passati.*

Sous la rubrique intitulée *Nécrologie*, vous aurez remarqué le soin religieux avec lequel l'*Educateur* enregistrait les deuils du corps enseignant à ses divers degrés, depuis l'institutrice dévouée et intelligente de la première enfance, comme Mlle Cornaz, jusqu'aux professeurs de l'ordre académique, Albert Richard et Edouard Desor, par exemple. Athènes punissait de mort les généraux négligents qui ne rendaient pas les honneurs funèbres aux guerriers tombés dans la bataille. Le champ d'honneur pour l'instituteur, c'est l'école. Heureux celui qui meurt en enseignant, en conservant jusqu'au bout la pleine jouissance de ses facultés intellectuelles et morales!

La *Chronique scolaire* est aussi l'une des parties les plus substantielles de votre organe. Je ne sais si on se rend bien compte de son utilité, ni de la peine qu'elle donne au rédacteur en chef, attentif à trier dans les journaux de plusieurs pays et de plusieurs langues, les faits les plus propres à intéresser les représentants et les amis de l'instruction publique. Je n'ai jamais entendu critiquer cette rubrique du journal, mais je n'en ai pas entendu non plus parler avec éloge. Peut-être qu'un jour on trouvera quelque mérite à cette chronique qui embrasse à la fois la Suisse et l'étranger.

Une critique qui s'est produite plus d'une fois, c'est celle que l'*Educateur* était une œuvre trop subjective et trop personnelle. Cette critique m'en rappelle une autre qui se faisait dans la première période de l'*Educateur*. On l'appelait un hôtel de première classe où n'entrait pas qui voulait; il fallait être bien mis; on en a un peu rabattu depuis lors, et on a fini par trouver que l'hôtel n'était pas d'un abord plus difficile qu'une auberge bourgeoise. Si, par personnelle, on entend que la rédaction n'accueille pas avec plaisir tous les articles passablement écrits, c'est faux, et l'on oublie que les articles refusés par le rédacteur doivent être soumis et le sont en effet au comité-directeur. qui juge en dernier ressort. Si, par personnelle, on entend que le rédacteur

en chef de la feuille en fait tous les frais, c'est encore une erreur, preuve en sont les noms des collaborateurs que j'ai cités en partie, car il serait impossible de les énoncer tous sans tomber dans une énumération fastidieuse; il n'y a qu'à lire la *Table des matières* pour s'en convaincre.

Mais personnel, l'*Educateur* l'est en effet, si l'on entend que le rédacteur s'est identifié avec l'œuvre qui porte la belle devise de l'ancienne Ecole cantonale de Fribourg : *Dieu, Humanité, Patrie!* qu'il y a mis son esprit, son cœur et un dévouement qui ne s'est pas démenti un seul jour pendant plus de seize ans, c'est-à-dire pendant une période plus longue que le *longum vitæ spatium* dont parle Tacite; dévouement tel que, pendant que tout le monde autour de lui prend des vacances, lui n'en a eu jamais de réelles pendant ces seize ans, les occupant en partie à votre œuvre. Il n'avait cependant accepté cette tâche en 1865 que sur les sollicitations pressantes et réitérées des instituteurs fribourgeois auxquels il avait d'abord refusé son concours, non pas par dédain de l'enseignement populaire, pour lequel il avait de tout temps professé une estime inspirée par l'exemple de Pestalozzi, de Girard et de Naville, — mais par amour passionné pour les lettres et l'histoire, au culte exclusif desquels il désirait consacrer sa vie, persuadé de la vérité de la maxime de Gœthe que l'art est long et la vie pas assez longue pour y atteindre. *(Die Kunst ist lang, das Leben ist kurz.)*

Il y aurait lieu de penser que tout ce travail n'a pas été vain, si l'on a égard à la considération dont l'*Educateur* jouit à l'étranger et si on prend garde au nombre des lecteurs aujourd'hui monté à douze cents et qui n'est pas uniquement déterminé par la circonstance qu'il faut être abonné pour être sociétaire; cela ne l'avait pas empêché de tomber à neuf cents en 1868.

Mais je puis me faire illusion c'est à vous de juger si, oui ou non, l'*Educateur* a bien mérité de la pédagogie romande, de la patrie suisse et du progrès des esprits; c'est à vous qu'il appartient de donner ou de refuser votre approbation à l'esprit patriotique, humanitaire et religieux qui l'a animé dès le premier jour. S'il est beau de changer, quand on a des raisons graves pour le faire, il est plus beau encore de rester attaché et fidèle à ce qu'on a cru et croit encore être la vérité et la justice.

Avant de clore ce long rapport, je dirai un mot de la *Partie pratique*, dont la rédaction spéciale a été confiée, pour l'époque triennale que nous venons de parcourir, à M. Biolley, président du comité, et à MM Tripet et Numa Girard. Cette partie se com-

pose essentiellement de *dictées*, de *problèmes*, d'*exercices* et de *compositions*, qui ont été fort goûtés de ses lecteurs; preuve en est la participation de nombreux instituteurs. Mais elle a traité aussi des questions de grammaire, cité les sujets donnés dans les examens et abordé même des questions de méthodes dont la place serait plutôt dans la didactique. La ligne de démarcation n'est sans doute pas toujours facile à établir; il ne faut pas cependant qu'une partie fasse concurrence à l'autre, et il importe que le triage des articles se fasse par le rédacteur en chef, si on veut maintenir au journal l'unité nécessaire à toute œuvre de l'intelligence.

Dans cette *Partie pratique*, nous signalerons, parmi les collaborateurs les plus zélés, MM. Isely père et fils, Guebhart, inspecteur d'écoles, et Perret, du Locle, etc.

Si, dans ce compte-rendu, que sa longueur n'empêche pas d'être rapide, nous avons fait une omission involontaire, ceux qui en sont l'objet voudront bien me la signaler avant l'impression de ce rapport, qui doit paraître dans l'*Educateur* et dans la publication spéciale relative au congrès.

A. Daguet.

Nécrologie.

La France a perdu un de ses pédagogues les plus capables et les plus actifs dans la personne de M. Rapet, inspecteur général de l'enseignement. La Suisse, de son côté, regrette en M. Zollinger, de Zurich, pasteur d'abord, puis conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique, un de ses fils les plus distingués. Nous consacrerons une notice à ces deux personnalités marquantes dans notre prochain numéro.

L'Orphelinat Borel, à Dombresson.

Le plus grand nombre des lecteurs de l'*Educateur* savent, sans doute, que le canton de Neuchâtel possède, à Dombresson, au Val-de-Ruz, un orphelinat fondé, en grande partie, avec la fortune léguée à l'Etat par un généreux philanthrope, M. *François-Louis Borel*, et que dirige, avec autant d'habileté que d'amour des enfants, M. le Dr Ladame.

Nous avons sous les yeux le rapport sur la marche de cette utile institution pendant l'année 1881, d'où nous extrayons les données suivantes, qui ne peuvent manquer d'intéresser les éducateurs de la jeunesse.

Le nombre des orphelins, qui était, à la fin de 1880, de 38, est arrivé à 45 en 1881. Ces enfants sont âgés de 3 à 13 ans et ils appartiennent à 25 communes différentes.

Sur ce nombre, 14 sont de naissance illégitime ; 7 sont orphelins de père ; 6 de mère, 6 de père et de mère ; 7 ont leurs parents ivrognes et vivant dans l'inconduite : 2 ont leurs parents divorcés ; un a son père au pénitencier ; un a son père estropié et ne pouvant gagner sa vie ; enfin, un a ses parents dans la misère par suite de maladie chronique.

L'état sanitaire de ces enfants a été généralement bon, malgré deux épidémies, la rougeole et la coqueluche. Les orphelins sont envoyés aux écoles publiques de Dombresson dès qu'ils ont atteint l'âge légal, et leur conduite et leurs progrès ont été réjouissants.

Ces enfants sont répartis dans un certain nombre de familles, dont chacune s'occupe de 12 à 15, et le rapport rend un juste tribut d'éloges aux divers chefs de ces familles, et, en particulier, aux mères dont la tâche, bien belle, il est vrai, exige beaucoup de dévouement.

Ce résultat est des plus satisfaisants et donne une sanction nouvelle aux paroles du grand éducateur Wehrli, que M. le conseiller d'Etat Robert Comtesse rappelle dans son rapport. « Si la famille est le moyen divin, le moyen le plus fécond d'éducation, celui que rien ne remplace, celui qui donne à l'enfant une empreinte ineffaçable, des leçons et des exemples qui ne se perdent jamais, celui qui est le plus propre à développer les bons instincts, les qualités du cœur, il faut surtout l'appliquer aux orphelins, aux enfants déshérités ; car ils ont plus besoin que tous les autres, par suite de leur isolement, de la contagion à laquelle ils sont exposés, de certaines hérédités fâcheuses qui les menacent, des soins et de l'affection de parents adoptifs qui puissent exercer sur chacun d'eux une surveillance attentive et les diriger dans la voie du travail et de la moralité ».

Un peu de poésie.

(Les vers suivants sont extraits de *Torquemada*, dernier drame de Victor Hugo.)

. . . Oh ! la nature immense et douce, existe !
Vois-tu, que je t'explique. En hiver le ciel triste
Laisse tomber sur terre un linceul pâle et froid ;
Mais quand avril revient, la fleur naît, le jour croît ;
Alors la terre heureuse au ciel qui la protège
Rend en papillons blancs tous ses flocons de neige,
Le deuil se change en fête, et tout l'espace est bleu,
Et la joie en tremblant s'envole et monte à Dieu.
De là ce tourbillon d'ailes qui sort de l'ombre.
Dieu sous le ciel sans borne ouvre les cœurs sans nombre,
Et les emplit d'extase et de rayonnement.
Et rien ne le refuse et rien ne le dément,
Car tout ce qu'il a fait est bon !

. . . . . .

Laissez-nous la patrie et laissez-nous le ciel ! . . .
Le pain sur qui l'on pleure en mangeant est du fiel.

. . . . . .
. . . Mais tu fais, dit-on, mon père, des miracles ?
— J'en vois tous les matins : l'aube argente les eaux,
L'énorme soleil vient pour les petits oiseaux,
La table universelle aux affamés servie
Se dresse dans les champs et les bois, et la vie
Emplit l'ombre, et la fleur s'ouvre, et le grand ciel bleu
Luit ; mais ce n'est pas moi qui fait cela, c'est Dieu.
. . . . . .

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Nous sommes de ceux qui pensent qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, mais qu'au contraire, toutes sont perfectibles.

L'opuscule intitulé : *Guide pratique pour la préparation aux examens de recrues du canton de Fribourg* ne fait naturellement pas exception à cette règle. L'auteur, en entreprenant ce travail, a cherché à réaliser une triple utilité : être utile aux recrutables, aux instituteurs et à la patrie; voilà, certes, un beau but. C'est pourquoi, malgré les critiques dont ce guide est susceptible, chaque Fribourgeois ne doit pas moins être reconnaissant à l'homme qui, pour l'honneur du canton, a pris l'initiative de faire un succinct résumé des matières faisant l'objet des examens des recrues. Sans contredit, nous croyons pouvoir affirmer que ce guide a déjà rendu de réels services à bon nombre d'instituteurs, sinon à tous ceux qui ont été dans l'obligation de s'occuper des écoles complémentaires. Pour ce qui nous concerne, du moins, nous avons salué son apparition avec un véritable plaisir, et nous avons été heureux d'avoir des points de repère, des jalons servant à diriger nos explications et les études des jeunes gens.

On ne peut lui faire le reproche d'être un oreiller de paresse; car, pour les morceaux de lecture, les compositions et les questions d'arithmétique, il n'y a que l'indication des mots à expliquer, des sommaires et des problèmes. Ainsi, tout instituteur, soucieux de voir ses efforts couronnés de succès, devra nécessairement préparer ses leçons d'une manière sérieuse. Il en est de même des autres branches : histoire, géographie, civisme; elles sont traitées d'une manière très abrégée, il n'y a, pour ainsi dire, qu'un canevas; c'est à la parole, au zèle intelligent du maître qu'il appartient de broder, de développer et de compléter.

Avant de terminer, nous ne pouvons passer sous silence une remarque critique. Le modèle relatif aux sujets de composition nous paraît tout à fait défectueux. Il cloche, à notre avis, des deux côtés : 1° Le sujet n'est pas pratique; il est puéril. Faites cette question (dans une leçon de composition) : « A quoi est destiné le lit ? » à des gaillards de 19 ans,

ils vous riront au nez. — « De quoi se compose le lit? » - « Que comprend la literie? » etc. Ce sont des questions à adresser à des enfants de 8 à 12 ans, mais non pas à des jeunes gens de 20 ans.

Voilà, Monsieur le rédacteur, quelques réflexions qui m'ont été suggérées par le petit article concernant la question, publié dans le dernier numéro de l'*Educateur*.

Si vous croyez voir quelque utilité de leur donner une petite place dans notre revue, ayez l'obligeance de le faire; sinon, veuillez mettre le tout au panier.

A. Mottier.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — Toutes les feuilles publiques ont retenti de cette équipée d'un professeur italien qui, à peine installé dans la chaire de littérature instituée à l'Ecole polytechnique, se voyait contraint par l'indignation genérale à donner sa démission à la suite d'articles insultants pour les dames zuricoises, publiés dans les journaux de Turin. Mais ce qu'on sait moins, c'est que pour dénicher ce fameux littérateur, un envoyé de la direction de l'Ecole polytechnique a parcouru à grands frais les principales villes de la péninsule. On avait cependant sous la main des hommes capables. Ce n'est pas le premier voyage de ce genre. La manie d'acquérir de *jeunes forces à prix réduit* n'a rien d'honorable pour l'institution fédérale, et il serait temps d'y mettre un terme. On se demande quel est le secret de l'influence de certain personnage, qui persiste, en dépit des manifestations de l'opinion publique et de celle des anciens élèves de l'Ecole. En dépit encore de ces manifestations, le nombre des chaires françaises est limité à une, celle qu'occupe M. Théophile Droz. On parle beaucoup d'esprit national dans les fêtes et toutes les fois qu'on a besoin de faire appel à ce sentiment. Mais il y a longtemps qu'en Suisse les étrangers, qui ont du talent, et même quelquefois ceux qui n'en ont pas, sont préférés aux nationaux qui ont le plus de mérite.

En ce qui concerne la chaire d'italien, c'est encore un Italien *inconnu*, M. Piso, professeur à Padoue, qui vient d'être choisi. On l'a préféré à M. Preda, homme de talent, honorablement connu, sachant bien le français et qui rédige en ce moment le *Progresso* à Novare.

Allemagne. — Francfort sur le Mein a vu s'ouvrir dans ses murs une foule de congrès, congrès religieux, socialistes, scolaires. Les ramoneurs même ont eu leur congrès. Parmi ces assemblées, il en est une qui intéresse l'école; c'est le congrès des instituteurs réunis pour répandre une instruction chrétienne et évangélique parmi la jeunesse. La tendance de ce congrès sera essentiellement confessionnelle, puisqu'on a réclamé ce caractère même pour *l'enseignement supérieur*, ce qui serait en limiter la nature et faire dépendre la vérité scientifique d'un but arrêté et qui limite la recherche.

Autriche. — La ville de Vienne s'apprête à célébrer par de grandes fêtes ou *festivités*, comme on commence à dire en mauvais français, la date fameuse de la délivrance de cette ville le 12 septembre 1683, où 200,000 Turcs et Tartares, qui l'assiégeaient depuis deux mois, furent complètement battus par les armées impériales de Sobiesky et de Charles de Lorraine. Mais Vienne eût succombé sous les coups des infidèles avant l'arrivée de ses libérateurs, sans la vaillante, l'héroïque défense du feld-maréchal-lieutenant comte Roger de Stahremberg, né à Gratz en Styrie et auquel une statue va être érigée par les Viennois. Une brochure publiée à cette occasion par le comte Turheim jette un jour nouveau sur ce grand évènement de l'histoire moderne, en prouvant que le roi de Pologne ne commandait qu'en second dans la fameuse journée qui sauva Vienne, l'Allemagne et la chrétienté. Sobiesky lui-même se subordonna de la manière la plus honorable, pour lui, au duc de Lorraine en disant : « J'ai laissé le roi de Pologne à Varsovie; je suis ici comme frère d'armes et pour obéir, non pour donner des ordres. » L'armée qui vainquit les Turcs du grand-vizir Mustapha se composait de 27,000 Autrichiens, 26,000 Polonais, 12,000 Saxons, 11,000 Bavarois, 8.400 Wurtembergeois et Franconiens. Le roi de Pologne commandait l'aile droite, le duc de Lorraine l'aile gauche, et c'est à ce dernier, selon M. Turheim, que revient l'honneur d'avoir frappé le grand coup et enfoncé l'aile droite des Turcs. Les premières charges de Sobiesky avaient été infructueuses, et ce n'est qu'après le succès de Charles de Lorraine que les Polonais auraient enfoncé l'aile gauche des Turcs et pris la tente du grand-vizir avec ses immenses richesses. A cinq heures et demie, la déroute des Ottomans était un fait accompli. Mais lorsque les vainqueurs entrèrent dans Vienne délivrée, quel ne fut pas leur étonnement en voyant dans quel état se trouvaient les fortifications de la ville, défendues pendant cinquante-huit jours par une armée de 10,000 hommes réduite à 9,000 par les cinquante assauts des Turcs.

L'empereur Léopold, qui avait fui sa capitale pendant le danger, éleva Stahremberg à la dignité de maréchal, avec une dotation de 100,000 florins et le combla d'honneurs. La ville y ajouta un présent de 1000 ducats. A la gloire d'avoir sauvé Vienne, Stahremberg, nommé président du conseil aulique de guerre, devait ajouter celle d'user de toute son influence pour faire donner le commandement suprême des troupes impériales au prince Eugène de Savoie, si fameux par ses victoires sur les Turcs et les Français, de préférence à l'Electeur de Saxe Frédéric-Auguste, plus tard roi de Pologne, le vaincu de Charles XII.

Espagne. — Il s'est formé dans ce pays une société protectrice des enfants sous le titre de la *Charité scolaire*, qui embrassera l'instruction primaire et secondaire, soit publique, soit privée. Cette société est destinée à éveiller des sentiments de sympathie et de compassion chez les enfants eux-mêmes et à les accoutumer à la bienfaisance. Un bulletin trimestriel fera connaître les efforts et les opérations de la société nouvelle.

(*Magisterio* de Madrid, du 20 juillet.)

PARTIE PRATIQUE

Opinion de Frédéric Frœbel sur l'éducation première (1).

On ne peut assez rappeler à ceux qui s'occupent d'enseignement, que l'enfant renferme en lui le germe de son existence entière.

Et en vérité, son premier besoin est celui de l'*activité :* le déploiement de toutes ses forces, de toutes ses facultés, dans tous les sens.

Agir, sentir, percevoir, c'est toute la vie ; — épancher son existence, se répandre au dehors, et rattacher toutes les impressions reçues, les concentrer, les modifier, les comparer, les assimiler, et accroître ainsi sans fin le nombre des ramifications de son être au dedans et au dehors, telle est la vie de l'enfant, de l'homme fait.

Il en ressort donc que l'œuvre du pédagogue, de l'institutrice, de la mère de famille, de tout éducateur, consiste uniquement à satisfaire ce besoin d'activité qui est la vie même de l'enfant, de l'homme, de l'humanité.

C'est une profonde erreur de croire que l'enfant n'est à sa naissance que le moins parfait des êtres vivants, parce qu'il en est le plus faible, le plus inhabile, le moins apte à se défendre et à suffire à ses besoins.

Car cette infériorité apparente est la marque même de la supériorité de son être, puisque c'est précisément par suite des difficultés qu'il éprouve à se développer, que l'on constate qu'il saisit les différences des choses et que son âme s'élève à la connaissance de la nature, et devient consciente, reflexe, multiple et une.

La faiblesse de l'enfant est une preuve de la lutte qui grandit ses facultés, et c'est d'elle que procède le développement de sa volonté et l'édifice de son indépendance future. De sorte que *faiblesse et volonté* sont les deux pôles de la vie de l'enfant, lesquels ne peuvent trouver d'autre médium que l'activité incessante et bien ordonnée de ses facultés.

Tout nous ramène donc au devoir de satisfaire avec intelligence et sagesse cette activité qui domine la vie entière de l'enfant, et qui constitue dès l'âge le plus tendre, son indépendance, sa fierté, sa puissance, sa personnalité.

En l'alimentant, cette activité, on remarque que l'élève le plus jeune finit bientôt par contracter l'*habitude* de certaines perceptions : C'est la prise de possession de son être qui s'affirme, c'est l'incarnation des impressions reçues qui s'annonce ; c'est par là que l'enfant s'assure le repos.

(1) Quoique l'article qu'on va lire ne se rapporte pas directement à la *partie pratique,* nous croyons néanmoins devoir le donner ici, comme *introduction* à la leçon de Frœbel que nous avons commencée dans le numéro précédent et que nous terminons dans celui-ci.

Et cet état de repos, d'habitudes contractées, loin d'être un signe précurseur d'inactivité, n'est que le prélude d'une activité plus grande et de nouveaux empiétements dans la sphère de l'inconnu.

Car l'enfant entre en même temps alors dans la *période de l'imitation* et ce penchant à l'imitation est pour lui une nouvelle source d'investigations, par laquelle il s'assure du mode d'existence des choses extérieures.

L'enfant nous charme précisément à cause de cette triple expression de sa vitalité : il nous charme par la hardiesse de ses actions ; — il nous charme par la franchise qu'il met à tout imiter ; — il nous charme par la facilité avec laquelle il contracte toutes habitudes.

Il s'affirme fièrement. Il imite hardiment. Il s'assimile sur le champ. Et c'est par là qu'il nous captive.

Les moyens dont dispose l'enfant pour se développer dans cette triple direction sont triples aussi :

Il possède les organes des sens pour s'assimiler le monde extérieur.

Il possède les organes de la vie végétative pour s'assurer la conservation de soi-même.

Il possède l'âme pour traduire sa volonté et son activité incessante.

Ceci nous prouve combien est élevée la nature de l'enfant ; combien nous devons ajouter d'importance à l'éducation du corps, des sens et du sentiment dès la naissance ; et combien il est faux de prétendre que l'enfant nouveau né n'est pas susceptible d'éducation et qu'il ne possède pas en germe toutes les facultés de l'homme fait ; car si elles ne se trouvaient pas dans l'enfant, ces facultés, il serait impossible jamais de les faire éclore dans l'homme.

(Journal Frœbel belge.)

Une leçon donnée par Frœbel.

(Suite et fin.)

Nous appelons particulièrement l'attention sur la manière dont s'enchaîne une bonne catéchisation. Eh bien, poursuit alors l'institutrice, de même que la porte, la fenêtre, etc., sont des parties de la chambre, celle-ci est aussi la partie d'un tout plus grand. La chambre ne fait-elle pas partie de quelque chose ? — « Oui, c'est une partie de la maison. »

Nous allons donc apprendre à connaître toutes les parties de la maison qui sont : le vestibule, les chambres, la cuisine, l'escalier, etc.

Après que l'écolier a nommé ainsi toutes les parties de la maison, la maîtresse et tous les élèves répètent ensemble : « Le vestibule, les chambres, la cuisine, l'escalier, le plancher, la cave sont des parties de la maison. »

« Cette répétition faite par tous les écoliers à la fois, est extrêmement importante, » observe Frœbel, « comme exercice d'intelligence, d'intuition et aussi d'aptitude au langage. »

On passe ensuite à l'enseignement des conditions et des rapports des maisons entre elles. « Toutes les maisons ont-elles les mêmes parties que celle-ci, qui est une école? » — « Non. »

« Quelles sont les parties de cette maison que d'autres maisons n'ont pas? » — « L'école a un préau, des tableaux noirs, des vestiaires, des bancs, des chaises que notre maison n'a pas. »

« Quelles sont les parties d'autres maisons que l'école n'a pas? » — « D'autres maisons ont des salons, des chambres à coucher et des meubles que l'école n'a pas. »

On arrive ainsi à l'usage et à la destination de la maison, ou du bâtiment et l'on enseigne que les principales parties d'une maison sont déterminées et réglées par son usage ou sa destination.

« Quelles sont les parties essentielles qu'une maison habitable doit nécessairement avoir? » — « Différentes places et des meubles divers. »

« Outre les objets qui font partie de la chambre, nommez encore d'autres objets qui ne font pas absolument partie de la chambre, mais qui s'y trouvent pourtant. » — « Les chaises, les tables, les vases à fleurs, les tableaux, les estampes, les livres, etc. »

« Les chaises, les tables, les bancs, ont-ils les mêmes rapports avec la chambre que les tableaux, les livres et les vases? » — « Non, parce que les uns sont des meubles et les autres des objets particuliers. »

« Nommez tous les objets de la chambre que vous appelez *meubles*. »

« Les autres lieux de la maison ont-ils aussi des objets particuliers qui leur appartiennent? » — « Oui, la cuisine et les chambres ont leurs objets particuliers. »

« Quels sont les objets qui appartiennent à la cuisine et aux chambres? » — « Ce sont les *ustensiles* de cuisine, etc. »

« Y a-t-il aussi dans une maison des objets qui n'appartiennent pas à tel endroit ou à telle chambre? » — « Oui, des armoires, des étagères, des lits, des lavabos, etc. »

« Ces objets et tous ceux qui sont du domaine de la maison s'appellent *objets de ménage*. »

« Nommez tous les objets de ménage que vous connaissez? »

Après cela on s'éloigne graduellement de la chambre et de la maison, pour faire connaître un tout plus grand.

« La maison, dites-vous, a des parties différentes, des chambres et d'autres endroits, mais la maison ne fait-elle pas aussi partie d'un plus grand tout? » — « Oui, elle fait partie de la ferme, de l'usine du quartier, etc. »

« Quels sont les objets qui appartiennent à la ferme et qui en font partie? (Qui y sont attachés ou en dépendent?) » — « La cour, le jardin, l'habitation, la grange, les écuries, les étables. »

« Quels sont les objets qui sont dans la basse-cour et qui lui appartiennent? » — « Les objets mobiles, qu'on peut déplacer, enlever? »

« Les objets mobiles qui sont dans la basse-cour s'appellent les *ustensiles de la ferme*. »

« Quels sont les objets qui appartiennent au jardin et dont on se sert pour le jardin ? »

« Les objets dont on se sert pour le jardin s'appellent *instruments de jardinage.* »

« Tous les ustensiles qui servent à la basse-cour, au jardin, à l'écurie et à la grange s'appellent ustensiles de la ferme ? »

A la suite de cette ingénieuse catéchisation, le champ de l'étude s'élargit de plus en plus et l'on mène l'esprit vers un tout plus grand encore.

« De même que la maison, la basse-cour, sont des parties de la ferme, celle-ci n'est-elle pas une partie d'un tout plus grand ? » — « Oui, elle est une partie du village. »

« Que voyez-vous et que remarquez-vous dans le village ? — De quoi un village se compose-t-il en général ? »

Dans ces interrogations servant à éveiller le sens de l'observation chez l'enfant, il est bon de guider les questions vers la nature des objets, en ne perdant jamais de vue leur destination, les rapports existant entre eux, leur similitude et leur dissemblance.

« Je remarque des maisons, des granges, des jardins, des fermes, des églises, des bâtiments qui servent les uns aux écoles, les autres à des assemblées publiques ; les uns ont de grandes places, les autres ne sont jamais habités pendant la nuit, dans celles-ci on fait du bruit pendant le jour, on y forge, on y travaille, dans celles-là on se réunit pour jouer, pour causer.

« Quels rapports y a-t-il entre ces différentes maisons et ceux qui les occupent ? » - « Les unes sont des maisons de travail, les autres de délassement ; il y a des maisons de paysan, d'artisans ou de journaliers. »

« Que présente de particulier la maison du paysan ? — « C'est qu'elle est couverte de chaume comme la grange, qu'elle n'a pas d'étages comme la grange, qu'elle n'a pas de plancher comme la grange. Qu'elle n'est pas si belle que celle du notaire, du médecin, de l'instituteur, du curé ; qu'elle n'est pas si grande, ni si spacieuse que l'école »

« Quelle est la chose essentielle et nécessaire à la maison d'un artisan ? » — « L'atelier. »

« Qu'exige l'atelier ? » — « *Les outils.* »

« Que faut-il pour la maison communale ? » — « Des meubles, des registres, des secrétaires. »

« Que faut-il pour le bâtiment où se tient l'école ? » — « Un préau, une cour, des classes, des bancs-pupitres, des tableaux noirs, des cartes géographiques, des tableaux d'intuition, des instruments pour enseigner les sciences naturelles, etc. »

« Comment appelez-vous ce qui entoure le village ? » — « La campagne, les champs. »

« Quels sont les objets que vous remarquez dans la campagne et dans les champs ? » — « Des prairies, des chemins, des sentiers, des rivières, des fossés, des ponts, des indicateurs, des bornes en pierre, des arbres, etc. »

« La campagne est-elle à son tour une partie d'un tout plus grand, comme la ferme était une partie du village ? » — « Oui, la campagne fait partie de la commune, du canton, de l'arrondissement, de la province, de la contrée. »

« Que voyez-vous dans une contrée ? » — « Des montagnes, des vallées, des ravins, des chemins de fer, des poteaux télégraphiques, des routes, des ponts, des rivières, des ruisseaux, des villages, des moulins, des villes, des bourgs, des étangs, des canaux, des forêts, etc.»

« C'est ainsi, ajoute Frœbel, que se développe peu à peu la connaissance de la terre, que nous appellons *géographie*. »

MATHÉMATIQUES.

PROBLÈMES POUR LES SOCIÉTAIRES.

a) Pour les instituteurs.

XLI. Prouver que si l'on établit les différences numériques des cubes de plusieurs nombres consécutifs et que l'on cherche de nouveau les différences des quantités ainsi obtenues, on a une progression arithmétique dont la raison est 6. G. Bunzli, Coffrane.

XLII. D'après la loi, les mesures pour les liquides ont une hauteur double de leur diamètre. Quelles sont les dimensions du litre et du décalitre. G.-E. Perret, Cernier.

b) Pour les institutrices.

40. — On présente à un négociant trois billets : le 1er de fr. 600, payable dans cinq mois ; le 2e de fr. 900, payable dans quatre mois, et le 3e de fr. 1200, payable dans un an. Il remet en échange des trois billets une somme de fr. 2612,50. A quel taux les a-t-il escomptés ?

41. — Une personne a placé une certaine somme au $4\,^1/_2\,\%$, à intérêt simple et pendant 10 ans, 5 mois, 20 jours ; avec cet intérêt, elle a fait l'acquisition d'un terrain ayant une surface de 36 ares, 5 centiares, à fr. 0,34 le mètre carré. Quelle est cette somme ?

Erratum. — Numéro 16, page 252, dernière ligne, lisez : Mon âge est donc *56* ans et le vôtre 56 — 14 = *42* ans.

Problèmes pour les élèves.

1° Une armée se composait de 18820 fusiliers, 1440 carabiniers, 744 dragons, 1932 artilleurs et 2376 hommes formant le parc de division, les ambulances et la compagnie d'administration, Après une bataille, l'appel a constaté la présence de 15248 fusiliers, 1295 carabiniers, 632 dragons, 1460 artilleurs et 2184 hommes du parc de division. Combien y a-t-il eu de morts et de blessés dans cette armée? — *Réponse : 4493 hommes.*

2° Une personne a un traitement de 2384 fr.; si l'on compte 298 jours de travail par année, que gagne-t-elle par jour?

En second lieu, si son ménage lui coûte 6 fr. par jour, combien peut-elle économiser par année? — *Réponse : 1° 8 fr. par jour; 2° 194 fr. par an.*

3° L'ouvrier B. avait reçu fr. 735,80. Il a payé six notes, la 1re de fr. 118.75; la 2e, de fr. 87,40; la 3e, de fr. 78,20; la 4e, de fr. 69,50; la 5e, de fr. 47,80. et la 6e, de fr. 46,85. Que lui reste-t-il? — *Réponse : fr. 287,30.*

4° On a acheté 68m,40 de toile pour des chemises à fr. 0,95 le mètre. Sachant qu'il faut 2m,85 pour une chemise et que l'on paie fr. 2,75 de façon par chemise, on demande : 1° combien on en pourra faire, et 2° à combien elles reviendraient pièce? — *Réponse : 24 chemises; fr. 5,4575 pièce.*

5° En prenant de l'étoffe de 0m,92 de largeur, il faut 10 m. pour faire une robe. Combien en faudra-t-il acheter si l'étoffe avait 1m,15 de largeur? — *Réponse : 8 m.*

6° A quel taux avait été placé le capital 1800 fr. du 15 janvier 1881 au 15 août de la même année, sachant qu'il a rapporté pendant ce temps fr. 47,25 d'intérêt (année commerciale)? — *Réponse : au 4 1/2 %.*

Nous rappelons à nos collègues de la Suisse romande que la SOCIÉTÉ SUISSE DES INSTITUTEURS (SCHWEIZERISCHER LEHRERVEREIN) tiendra ses assises à FRAUENFELD, du 24 au 26 septembre prochain (dimanche, lundi, mardi). Par suite d'un accord avec l'administration des chemins de fer, chaque participant obtiendra à prix réduit un billet d'aller et retour, MOYENNANT LA PRODUCTION D'UNE CARTE DE LÉGITIMATION QUI LUI SERA ENVOYÉE SUR SA DEMANDE.

S'ADRESSER à M. Steiger, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FINANCES en désignant le genre de logement qu'on désire obtenir entre les trois suivants :

I. Logement à la caserne avec un bon déjeuner, moyennant une contribution ou indemnité équitable.

II. Un logement chez les particuliers moyennant une indemnité équitable.

III. Un logement gratuit.

A 4 heures et demie, dimanche 24 septembre, rendez-vous sur la place du tir. Mais à la gare déjà depuis 3 heures, on délivrera les cartes de fête et les billets de logement. Les questions à discuter sont : I. Que peut faire l'école pour la solution de la question sociale. II. Comment peut-on obtenir une simplification et concentration des études à l'école moyenne. — Comment concilier les ménagements nécessaires à la santé des jeunes filles avec les exigences du programme. — Les expériences faites relativement au service militaire des instituteurs réclament-elles des modifications à l'état de chose actuel?